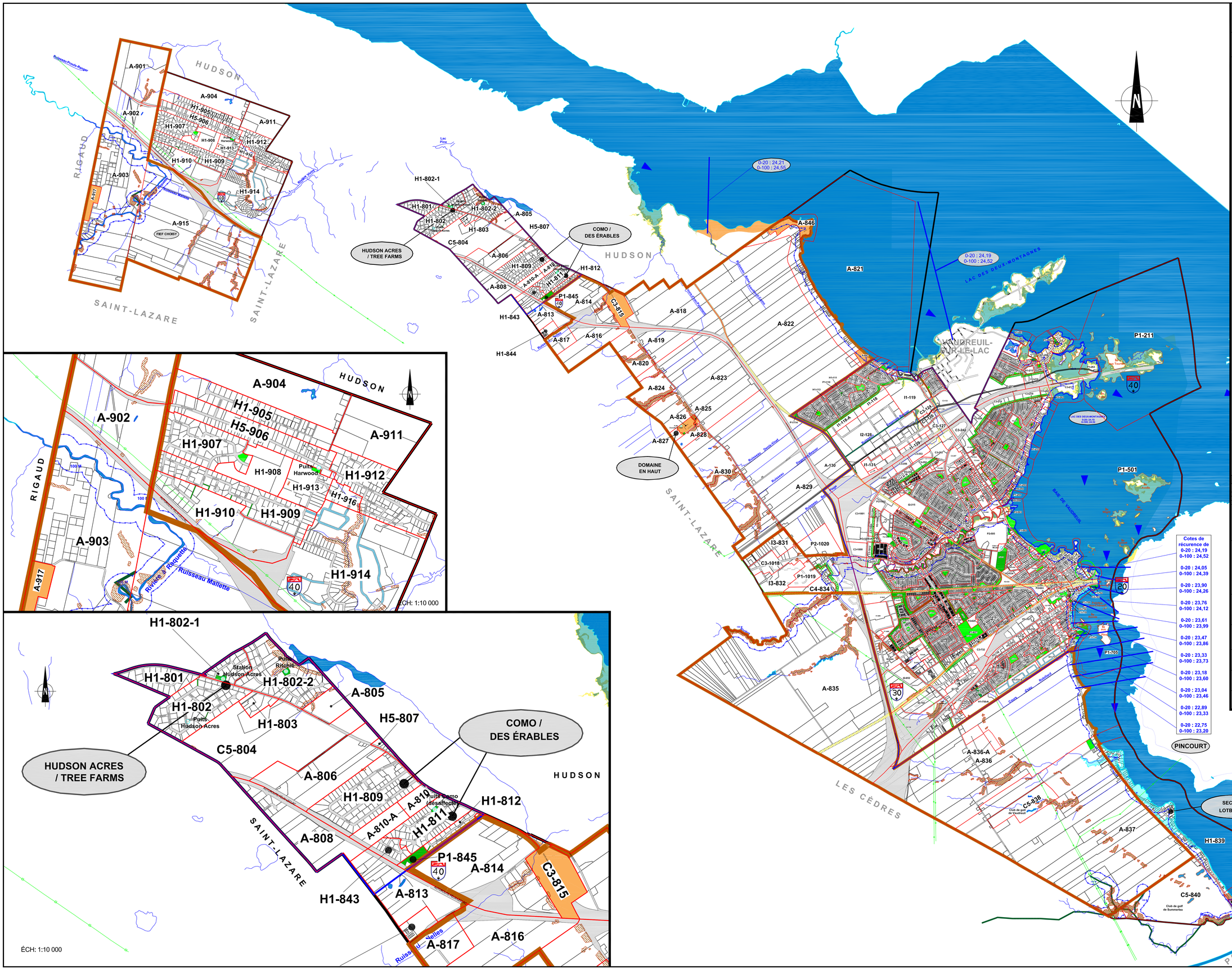

Ville de Vaudreuil-Dorion

RÈGLEMENT DE ZONAGE # 1275

PLAN DE ZONAGE

SECTEURS URBAIN ET AGRICOLE

000 IDENTIFICATION DE ZONE

H **HABITATION**
- H1 UNIFAMILIALE
- H2 BI-TRIFAMILIALE
- H3 MULTIFAMILIALE
- H4 MAISON MOBILE
- H5 MIXTE

C **COMMERCE**
- C1 DE QUARTIER
- C2 URBAIN
- C3 ARTÉRIEL
- C4 DE TRANSPORT
- C5 DE RÉCRÉATION

A **AGRICOLE**

I **INDUSTRIE**
- I1 DE PRESTIGE
- I2 MIXTE
- I3 PARA-INDUSTRIELLE

P **COMMUNAUTAIRE**
- P1 ESPACE PUBLIC
- P2 INSTITUTIONNELLE ET ADMINISTRATIVE
- P3 UTILITÉ PUBLIQUE

AIRE DE PROTECTION DES BÂTIMENTS CLASSÉS
ILES
SERVITUDE
LIGNES ÉLECTRIQUES
AUTOROUTE
COURS D'EAU
CORRIDOR RIVERAIN
LIMITE MUNICIPALE
LIMITE DE ZONE AGRICOLE DÉCRÉTÉE (CPTAQ) Décret 1125-92 en date du 5 août 1992
LIMITE DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION
LIMITE DE ZONE
EMPRISE ROUTIÈRE
ZONE INONDABLE VINGTENAIRE ET CENTENAIRE[1]
ZONE INONDABLE 0-2ANS[2]
ZONE INONDABLE 0-20ANS[3]
ZONE INONDABLE 0-100ANS[3]
ILOTS DESTRUCTURÉS
ZONE POTENTIELLEMENT EXPOSÉE AUX GLISSEMENT DE TERRAIN[4]
ZONE TAMPON
00,00 ÉLÉVATIONS DES COTES DE CRUES DE RÉCURENCE DE 20 ANS ET DE 100 ANS.
SECTION TRANSVERSALE DES COTES DE CRUES DE RÉCURENCE DE 20 ANS ET DE 100 ANS.
SENS DE L'ÉCOULEMENT
SITES NATURELS

Notes: 1. Veuillez référer à la "Carte du risque d'inondation" édité par le Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec et portant les numéros 31-I-8100-0204, 31-I-8100-0304, 31-I-8100-0404, 31-H-5100-0201 31-H-5100-0301, 31-H-5100-0302 ET 31-H-5100-0302. À titre indicatif seulement.

2. Source : Le plan des zones inondables de la CMM 2008. À titre indicatif seulement.

3. Source: Le plan numéro 28 du chapitre 14 "Les contraintes à l'occupation du territoire", Schéma d'aménagement révisé de la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges.

4. Le fond de plan a été réalisé à partir des fichiers de données numériques provenant du Ministère des Ressources Naturelles (MRN). Toute reproduction, même partielle par quelque procédé que ce soit est interdite sans autorisation préalable. Tous droits réservés.

5. La localisation des tracés routiers projetés, indiquée en pointillé sur ce plan, est donnée à titre indicatif. Pour plus de précision, veuillez consulter les plans directeurs approuvés par le conseil municipal.

MISE À JOUR

No.	Date de mise à jour	Description	No. du règlement d'urbanisme	Dessiné par:	Approuvé par:
			1275-300-301-302	Pierre Mirjor	Marie Claude Gauthier
A3	23/05/10	Zones modifiées	1275-304-305-306	Pierre Mirjor	Marie Claude Gauthier
A2	22/07/20	Zones modifiées	1275-290	Pierre Mirjor	Chantal St-Laurent
A1	21/03/08	Zone modifiée			

Ville de Vaudreuil-Dorion
Service Géomatique
2555, rue Dutrisac
Vaudreuil-Dorion,
Quebec, J7V 7E6

Sceau: BÉLANGER, CHANTAL URBANISTE PERMIS #5100

Ce plan fait partie intégrante du règlement no. 1275 copie certifiée conforme

Jean St-Antoine, greffier
Ville de Vaudreuil-Dorion
Date: ____/____/____

Signature: _____

Titre:
RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME
PLAN DE ZONAGE
SECTEUR AGRICOLE

ÉCHELLE: 1 : 20 000
500 250 0 500 1 000 (m)

Dessiné par: *Clément Turcotte Tech.*	Vérifié par: *D.A.A. et Associés*
Préparé par: *Clément Turcotte Tech.*	Approuvé par: *Dominic Beaulieu, Urb.*
Date: *11 février 2007*	Plan no: 9.40.321 Feuillet no: 1 de 2

En collaboration avec DAA